



COMMUNIQUÉ

Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires L'Ordre des urbanistes milite pour vision exemplaire et ambitieuse

Montréal, le 20 octobre 2021 — L'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) salue la confirmation par le premier ministre de l'adoption prochaine d'une Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Il rappelle que cette intention s'inscrit en ligne directe avec la démarche menée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en collaboration avec les forces vives du milieu de l'aménagement et de l'urbanisme, depuis janvier 2021 et qui vise à doter le Québec d'une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

L'Ordre, qui milite pour une vision globale et cohérente en aménagement du territoire depuis une quinzaine d'années, rend public [son mémoire](#) transmis au MAMH dans le cadre de ces consultations. Celui-ci comprend 28 recommandations.

L'Ordre croit fermement que l'adoption d'une telle vision, qu'elle prenne la forme d'une Stratégie ou d'une Politique, sera bénéfique pour la société québécoise. Nous l'avons répété à maintes reprises au cours des dernières années : depuis trop longtemps, l'aménagement du territoire se retrouve dans l'angle mort des politiques publiques. Penser affronter la crise climatique et la crise sanitaire, espérer trouver des solutions à la crise du logement ou renforcer la souveraineté alimentaire sans s'attarder à nos façons de planifier et de s'ancrer au territoire est une illusion. L'aménagement devrait être la pierre d'assise de nos décisions collectives.

L'Ordre salue la démarche de consultation menée par le gouvernement, plus particulièrement celle entreprise auprès du grand public. Il apparaît en effet essentiel d'impliquer les citoyens et les citoyennes, ceux-ci étant les acteurs et les actrices de première ligne sur le territoire. À l'instar des documents de planification élaborés aux échelles régionales et municipales, cette future vision à l'échelle nationale doit donc non seulement poser les balises de ce à quoi la société québécoise aspire pour son territoire, mais doit également constituer un réel contrat social entre le milieu politique et la population.

Nous n'avons plus le luxe d'intervenir sans vision sur le territoire : les décisions à la pièce ont des conséquences réelles, voire irréversibles, sur les milieux de vie et sur les collectivités. Pour

renverser la vapeur, la future vision devra donc être ambitieuse et définir des orientations claires à la hauteur des défis du 21^e siècle. [Celles soumises à la consultation](#) nous apparaissent être de bons jalons, mais gagneraient à être peaufinées, voire renforcées dans certains cas. De plus, la Stratégie devra s'appuyer sur un leadership fort et établi, tant auprès des acteurs du milieu qu'au sein du gouvernement lui-même. Elle devra également s'enraciner dans un cadre réglementaire renouvelé et avant-gardiste, à l'image de ce qu'étaient à leur époque la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et la Loi sur la qualité de l'environnement. Ces nouvelles balises légales devront tenir compte des enjeux climatiques et sociaux actuels.

Bien sûr, l'Ordre est conscient que la démarche en cours et l'adoption de la vision au printemps prochain ne sont qu'une première étape. Les milieux politiques et de l'aménagement devront s'atteler dans les prochaines années à veiller à ce que la vision percole à tous les niveaux de la société civile, qu'elle soit reconnue et respectée.

Pour télécharger le mémoire : [ici](#)

– 30 –

À propos de l'Ordre des urbanistes du Québec

[L'Ordre des urbanistes du Québec](#) est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. Il regroupe plus de 1600 urbanistes et stagiaires en urbanisme. Il a pour mission d'assurer la protection du public et la qualité de la profession. L'Ordre défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

Depuis 2015, l'Ordre œuvre au sein de [l'alliance ARIANE](#) pour faire de l'aménagement du territoire une priorité au Québec et promouvoir l'adoption d'une Politique nationale. L'organisation a également réfléchi, avec ses partenaires du [G15+](#), à des propositions de relance durable pour nos collectivités qu'elle présentera sous peu.

Renseignements

Florence G. Ferraris
Coordonnatrice aux affaires publiques et gouvernementales
fferraris@ouq.qc.ca
514.652.8295